

Réforme de l'assurance chômage : la lutte continue !

Communiqué Union syndicale Solidaires

Le Conseil d'État vient de rejeter le référé suspension déposé contre le nouveau décret assurance chômage par plusieurs organisations syndicales dont l'Union syndicale Solidaires. C'est une mauvaise nouvelle pour des centaines de milliers de chômeuses et chômeurs qui vont voir leur allocation baisser.

Réduire les droits des privé.es d'emploi ce n'est pas réduire le chômage, c'est par contre dégrader les conditions de travail en obligeant des travailleuses et des travailleurs à occuper des emplois où ni les salaires ni les conditions de travail ne sont acceptables. Il y a urgence à partager le travail pour que tout le monde y ait accès. Les 32h hebdomadaires comme référence sont une nécessité !

Solidaires avec la CGT et la FSU ont déposé un recours sur le fond devant le conseil d'État avec un résultat attendu fin novembre. Nous continuerons à lutter sur tous les fronts pour faire reculer ce gouvernement.

100%

Union
syndicale
Solidaires

des chômeurs-euses

indemnisé-es !